



AGGLOMÉRATION

Préfecture du Pas-de-Calais- gestion des conséquences des inondations et reconstruction

Publié le 12 avril 2024

Le **Pas-de-Calais** a connu en quelques semaines plusieurs épisodes d'inondations intenses impactant très fortement la vie des habitants et l'activité économique de notre territoire.

Depuis le début de cette crise inédite tant par son ampleur que par ses conséquences durables pour notre territoire, la mobilisation des services de l'État est totale pour soutenir nos concitoyens sinistrés :

- Soutiens au collectivités
- Soutien aux particuliers
- Soutien aux commerçants, artisans et entreprises
- Soutien aux agriculteurs

Mise en place d'un GUICHET UNIQUE

Afin de gagner en lisibilité et de faciliter les démarches des personnes touchées, un guichet unique a été mis en œuvre pour permettre aux sinistrés de disposer d'un point d'accès leur permettant de solliciter l'intégralité des dispositifs mis en œuvre par l'Etat et l'ensemble des acteurs concernés (acquisition de batardeaux, prise en charge des franchises, fonds Barnier, etc) :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction> (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>)



Mise en place d'une **CELLULE D'ECOUTE : 03 21 21 23 40** du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 Elle répond aux questions relatives à toutes les conséquences des inondations : mise en œuvre de protection individuelle des habitations, acquisition d'habitation sinistrée, relogement, versement des indemnisations, traitement en urgence des dernières expertises...

Toutes les informations relatives à la gestion des inondations et à la reconstruction sur le site internet de la préfecture :

www.pas-de-calais.gouv.fr (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr>)

Retrouvez le flyer avec toutes informations en cliquant

[ici](#)

.



Communauté
d'agglomération
du Boulonnais

www.agglo-boulonnais.fr

[f](https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais) (<https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais>)

[t](https://twitter.com/aggloboulonnais) (<https://twitter.com/aggloboulonnais>)

[y](https://www.youtube.com/c/aggloboulogne) (<https://www.youtube.com/c/aggloboulogne>)

[i](http://instagram.com/aggloboulonnais) (<http://instagram.com/aggloboulonnais>)

[in](https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/) (<https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-aggglom%C3%A9ration-du-boulonnais/>)

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS
CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓ JE M'INSCRIS

[> ARCHIVES](#)

[> DÉSINSCRIPTION](#)

- [> PLAN DU SITE](#)
- [> MARCHÉS PUBLICS](#)
- [> ACCESSIBILITÉ](#)
- [> MENTIONS LÉGALES](#)
- [> PROTECTION DES DONNÉES](#)
- [> OFFRES D'EMPLOI](#)
- [> GESTION DES COOKIES](#)